

DECLARATION D'UN LOGEMENT

Loi 887

effectuée dans le cadre :

☐ d'une vacance ⁽¹⁾⁽²⁾ ☐ d'une location ⁽²⁾ ☐ d'une occupation à titre gratuit

(à adresser à la Direction de l'Habitat préalablement à toute location, en application des dispositions de la loi n° 887 du 25 juin 1970)

Toute lacune est présumée, sauf preuve contraire, comme une omission volontaire et punie conformément aux dispositions légales.

Une fois la demande réceptionnée par la Direction de l'Habitat, vous ne disposez pas de droit d'opposition au traitement des informations nominatives figurant sur les documents fournis.

Toutefois, en application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

PROPRIETAIRE	LOGEMENT
Nom et prénom ou Raison sociale :	Adresse :
Adresse :	Quartier : ☐ Condamine ☐ Fontvieille ☐ Monaco-Ville ☐ Monte-Carlo ☐ Moneghetti
Tél :	Etage :
Nationalité :	Localisation : ☐ gauche ☐ centre ☐ droite
GERANT OU MANDATAIRE	Nombre de pièces ⁽³⁾ :
Nom et prénom ou Raison sociale :	Superficie :
	Ce logement a-t-il fait l'objet de modifications (pièces réunies, fermeture de balcon ou terrasse, etc...)
Adresse :	
Nom de la personne à contacter :	Catégorie de l'immeuble ⁽⁴⁾ :
	Commodités : ☐ ascenseur ☐ chauffage ☐ électricité ☐ courant force ☐ gaz
Tél :	☐ autres : _____
NOUVEL OCCUPANT	ANCIEN OCCUPANT
En qualité de : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ occupant à titre gratuit	En qualité de : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ occupant à titre gratuit
Nom et prénom :	
Tél :	
Loyer mensuel :	Nom et prénom :
	Date effective de la vacance :

(1) Application des dispositions de l'Ordonnance Souveraine n° 2.057 du 21 septembre 1959

(2) Application de la Loi n° 887 du 25 juin 1970 et de l'Ordonnance Souveraine n° 4.621 du 29 décembre 1970

(3) Ne sont pas considérées comme des pièces : cuisine, salle de bain, salle d'eau, cabinet de toilette...

(4) Application des dispositions de l'Ordonnance Souveraine n° 77 du 22 septembre 1949

Réservé à l'Administration - N° d'identification :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OCCUPANT

Nom et prénom : _____

Situation de famille : ☐ célibataire ☐ marié(e) ☐ veuf(ve) ☐ séparé(e) ☐ divorcé(e)

Ancienne adresse : _____

Lieu de naissance : _____ Date de naissance : _____

Nationalité : _____

Profession : _____

Date d'entrée en jouissance dans le nouveau logement : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOYER

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Nationalité	Lien de parenté

Monaco, le

Signature
(à faire précéder de la mention « **Certifié sincère et véritable** »)

EN CAS DE LOCATION

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LES CATEGORIES SUIVANTES :
Conformément à la Loi n° 887 du 25 juin 1970 et à l'Ordonnance Souveraine n° 4.621 du 29 décembre 1970

-  - Les personnes de nationalité monégasque.
 - ✓ un certificat de nationalité, délivré par la Mairie.
-  - Les ascendants ou descendants ou leur conjoint, leur partenaire d'un contrat de vie commune ou leur cohabitant d'un contrat de cohabitation du propriétaire ou de son conjoint, de son partenaire d'un contrat de vie commune ou de son cohabitant.
 - ✓ tout justificatif permettant d'établir le lien de parenté.
-  - Les personnes domiciliées à Monaco depuis au moins cinq années et y exerçant une activité professionnelle depuis plus de six mois.
 - ✓ un certificat de résidence en Principauté du requérant, délivré par la Sûreté Publique (datant de moins de trois mois).
 - ✓ tout document justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle en Principauté.
-  - Les personnes exerçant une activité professionnelle depuis au moins cinq ans.
 - ✓ tout document justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle en Principauté.